

**CETTE BROCHURE  
EST UNE PORTE QUI VEUT  
OUVRIR SUR DES RÉFLEXIONS  
COLLECTIVES SUR L'ACTION  
QUE NOUS DEVONS MENER  
CONTRE CE PROJET DE LOI.  
IL Y A URGENCE À SE  
MOBILISER COLLECTIVEMENT  
CONTRE CETTE LOI RACISTE,  
QUI VA RENFORCER  
LA CRIMINALISATION  
DES PERSONNES SANS-PAPIER  
ET DES MUSULMANES,  
VA RENFORCER LEUR  
CONTRÔLE PAR L'ÉTAT,  
JUSTIFIER LEUR  
ENFERMEMENT, LEUR  
EXPULSION ET LEUR MORT.**

**ANALYSE  
FÉMINISTE**

**DE LA LOI  
ASILE-IMMIGRATION**

**(DITE LOI DARMANIN)**

**CONTRE DARMANIN KAS**

**NOUS  
TOUSTES 38**

**GROUPE  
FÉMINISTE  
ANTIFASCISTE**

## Introduction

- ↳ Contexte politique dans lequel s'inscrit la loi
- ↳ Projet de loi

### 1. Qui est visé quand on parle d'immigration

### 2. Invocation des principes républicain et de laïcité

pour exclure les femmes musulmanes

### 3. Les femmes migrent aussi

### 4. Conditions de travail et de précarité

- ↳ Difficulté d'accès au travail et surexploitation
- ↳ La précarité économique limite l'accès au titre de séjour
- ↳ La précarité économique limite l'accès au logement

### 5. Assimilationnisme et fémonationalisme

Mise à jour du 14 novembre 2023

## Conclusion

# CONCLUSION

This Asylum-Immigration Act will reinforce the racial contract, denying undocumented migrants and, more broadly, non-white people access to rights (housing, work, health, documents). By classifying breaches of secular principles as offences, it justifies tighter controls and increases the stigmatization of non-white populations. As stated in the introduction, this law further criminalizes undocumented migrants and Muslims, reinforces their control by the State and justifies their confinement, deportation and death. It encourages and legalizes the use of denunciation as a means of repressing Muslims, and fuels the increasing violence on migrants, Muslim and non-white people.

We must remember that this law is not just there to "make life impossible for migrants", but also to make life impossible for Muslims, with or without papers. It completes the Separatist law in what was missing to have a real legislative arsenal to control and repress them, and nourishes in the public and political debate an increasingly unabashed racism, xenophobia and

islamophobia. It is to be expected that the measures described in the bill will be extended to all non-white people in France. Whether it's because of the racist police control (any non-white or Muslim person can be perceived as undocumented) or because it's about the government's racist and Islamophobic intentions, and in particular about not "respecting" the "principles of the Republic".





**ON TUESDAY NOVEMBER 14, SENATORS VOTED FOR A TEXT EVEN MORE OUTRAGEOUS THAN THE ONE DARMANIN HAD WRITTEN. IN THIS VERSION OF THE BILL, A FEW THINGS WERE ADDED:**

- ↘ State medical aid (Aide Médicale de l'Etat) is abolished, with only vital emergency care covered for undocumented migrants.
- ↘ Migration quotas are introduced
- ↘ Access to employment for asylum seekers is abolished
- ↘ Article 3 of the text, which provides for the regularization of people working in jobs in short supply, has been replaced by the possibility of regularizing some of these people on an exceptional basis.
- ↘ Protection against expulsion for people who have lived most of their lives in France has been abolished.
- ↘ Expulsion of people whose asylum applications have been rejected is accelerated.
- ↘ Issuance of residence permits is conditional on compliance with "principles of the Republic", defined in a very vague way, leaving the prefectures free to act arbitrarily.
- ↘ Automatic access to French nationality for people born in France and residing there for at least 5 years by the time they turn 18 is abolished.
- ↘ Family and housing financial help from the state can only be received after 5 years of legal residence (with a residence permit).
- ↘ Foreign nationals may only apply for family reunification with their spouse and minor children after 24 months of legal residence. The joining family will have to provide proof of a sufficient level of French and health coverage for each of its members.
- ↘ The offence of illegal residence is reinstated. It had been abolished in 2012. Since then, the mere fact of residing illegally in France no longer constituted an offence, unlike the fact of remaining in the country after having received an obligation to leave French territory (OQTF).
- ↘ Persons placed in administrative detention centers (prisons) will no longer be released in the event of a procedural irregularity.

**The text in this version will be debated in the French National Assembly in the coming weeks, then voted on by a joint committee. The government is focusing all its reactions to the Senate's tougher stance on the abolition of the AME, which is likely to be reinstated in the National Assembly and clearly serves as a smokescreen for the other attacks on people's rights. The aim of this analysis and explanation is to help us understand the bill, so that we can act accordingly as a group.**

NOTES

Ce texte a été produit pendant le printemps et l'été 2023. Nous tenons à préciser que nous ne sommes pas juristes, cette brochure provient d'un travail de lecture et d'analyse féministe et militant du projet de loi, et du contexte politique raciste et islamophobe dans lequel il s'inscrit. La priorité pour nous n'était pas tant d'expliquer les articles de loi dans le détail que de fournir une analyse politique sur leurs conséquences, en détaillant notamment leurs impacts sur les femmes musulmanes.

Les échanges que nous avons eu lors des présentations de ce texte ont enrichi notre analyse. Cette brochure est fixée dans le temps de par sa date d'impression, mais nous restons ouvertes à tout retour, toute proposition d'ajout ou d'amélioration pour la compléter.

De plus, cette brochure n'est pas une fin en soi, mais une porte qui veut ouvrir sur des réflexions collectives sur l'action que nous devons mener contre ce projet de loi. Il y a urgence à se mobiliser collectivement contre cette loi raciste, qui va renforcer la criminalisation des personnes sans-papier et des musulmanes, va renforcer leur contrôle par l'État, justifier leur enfermement, leur expulsion et leur mort.

Nous reconnaissons également que nous n'abordons pas la question des Outre-mers dans cette brochure. Il n'est pas possible de parler de Darmanin et des politiques racistes sans parler de Mayotte, de la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique ou de la Réunion.

Cependant à Grenoble, nous ne sommes pas en lien avec des collectifs de personnes concernées qui sont les plus à même d'analyser la situation dans ces départements sans tomber dans l'analyse raciste, paternaliste et coloniale. C'est pourquoi pour ne pas reproduire cela, et parce que nous admettons ne pas être suffisamment capable d'en parler justement, nous avons préféré ne pas proposer d'analyse là-dessus et notamment sur les dynamiques entre Mayotte et les autres îles de l'archipel des Comores. Toutefois, comme dit plus haut, cette brochure n'est pas figée dans le marbre, et si des collectifs souhaitent ajouter une partie sur les Outre-mers dans cette brochure, il est tout à fait possible et nous sommes contactables aux deux adresses mails de nos collectifs.

Par ailleurs il nous semble important de poser certains éléments factuels relatifs à Mayotte, sans les commenter, pour les raisons évoquées et parce qu'ils parlent d'eux-même : le salaire médian y est de 260 euros, et les fonctionnaires envoyés depuis l'hexagone y sont payés 40% de plus qu'en restant en hexagone. Le droit des étrangers y est encore moins respectueux des personnes qu'en hexagone : à 18 ans, tout enfant né étranger à Mayotte, quelle que soit sa situation, devient automatiquement clandestin, ce qui fabrique énormément de délinquance juvénile de survie. 40% des habitats sont en tôle, et fixés sur des terrains dont le loyer a doublé en 3 ans. Des opérations de destruction de l'habitat insalubre sans relogement ont débuté en octobre 2021; pendant un an, chaque mois, un quartier était détruit.

En 2022, 8000 personnes ont été jetées dans la rue. L'opération Wambushu, engagée en avril 2023 et reprise en mai après avoir été suspendue par la justice, avait pour objectif l'expulsion de 20000 personnes, de détruire 1000 maisons en tôle en deux mois. Son bilan est invérifiable à ce jour.

from the government and the media only supporting the fight against homophobia when it comes to denouncing Arabs.

↳ A local example in Grenoble: Grenoble city council has set up the "Assises de la nuit" (night meetings), which are women-only walking groups to "regain confidence at night in the public space"; this assimilates the night as the only dangerous setting for women and/or trans people. The fear of the night is partly based on fiction, pointing the finger again and again at the same colored and precarious people in certain neighborhoods considered as dangerous.

↳ Example of a trans woman who was attacked by demonstrators in an anti-Bouteflika protest. Article in Valeur Actuelle (a very conservative journal), calling it inadmissible and transphobic! The far right is only against transphobia when it allows them to denounce Arabs.

immigration law will worsen their living conditions. For French nationals' foreign spouses, getting divorced or leaving their home is extremely complicated as couples are required to live together to prove their relationship. If a migrant has a child with a French person, they must prove that the French parent has contributed to the child's education and maintenance in order to retain their right to residency. This means a double penalty if the fathers are absent: having to look after the child alone and losing the right to residency.

Foreign women who are victims of domestic violence in France must have a protection order (given by the Prefet and extremely complicated to obtain) to be able to leave their husband and home without losing their residence permit.

In a context where migrants are overexposed to violence in general and migrant women are overexposed to sexist and sexual violence, the tightening of

NOUSTOUSTES38  
[NOUSTOUSTES38@GMAIL.COM](mailto:NOUSTOUSTES38@GMAIL.COM)

GROUPE FÉMINISTE ANTIFASCISTE 38  
[GFA38@RISEUP.NET](mailto:GFA38@RISEUP.NET)

## ASSIMILATIONISM AND FEMONATIONALISM

Femonationalism is defined as the reappropriation of feminist rhetoric for racist and Islamophobic purposes: "Attempts by European right-wing parties (among others) to integrate feminist ideals into anti-immigrant and anti-Islam campaigns" (Sara R. Farris).

Femonationalism creates new sanctions using women's rights as a justification. It is always the same people who are targeted: people of color, poor people, foreigners. The government (embodied by Marlène Schiappa in recent years in France) carefully nurtures the myth that rapists are foreigners. In 2016, the reactionary right wing instrumentalized the events in Cologne to justify that foreigners were all rapists. Police control has therefore become an obsession, increasing their presence on the streets.

The fight against sexist and sexual violence is particularly central to femonationalist policies, which aim to "protect" (white and colored) women against Muslim men and working-class faction's supposed patriarchal "barbarism". It stigmatizes foreign men, specifically Muslim men, as the only

physical embodiment of toxic masculinity. It deflects the State's real inaction in dealing with sexist and sexual violence.

Femonationalism establishes who the "good victims" are: those who denounce men in their community to serve state racism. The Darmanin law adds that a man who perpetrates intra-family and/or sexual and sexist violence would automatically be deported. This makes it harder for victims to report violence, because of the consequences. This is a good example of the double standard in dealing with violence, which is only treated severely when committed by a foreigner: it is used as a pretext to deport foreign men. But a white man can rape women and still be a minister: Darmanin has shown us this.

Several examples show how the rights of women and LGBTI people are constantly used by the government to justify racist laws and polemics:

↳ Example of Mila: a young lesbian girl who posted a video of herself insulting Muslims, who received threats in return, but above all a great deal of support

## PROJET ET CONTEXTE

Ce projet de loi porte le nom "Asile Immigration", et il est porté par Darmanin lui-même. On parle de la "loi Darmanin" pour ce que le ministre représente en termes de racisme et d'islamophobie, mais c'est bien toute sa politique fascisante qu'il faut combattre, et pas seulement cet homme qui n'en est qu'une incarnation. Rappelons que Darmanin a été formé à l'Action Française (groupe d'extrême droite), qu'il est l'actuel ministre de l'intérieur, potentiel candidat aux prochaines présidentielles et agresseur sexuel. Il représente tout ce qu'en tant que féministes nous combattons, et ce projet de loi s'inscrit dans cette perspective.

### CONTEXTE POLITIQUE DANS LEQUEL S'INSCRIT LA LOI.

Ce projet de loi, que nous décrivons concrètement par la suite, incarne les standards de la "bonne" et de la "mauvaise" immigration décidée par l'État. La mauvaise serait une immigration d'hommes, qui viennent violer les femmes et voler le travail des "bons français". Par cette image, les hommes migrants deviennent à eux seuls les agents du patriarcat, et sous

couvert de lutte contre les violences sexuelles, le gouvernement instaure un racisme d'État toujours plus violent. La bonne immigration quant à elle représente celle des femmes, dont on va reparler dans le développement de l'analyse, car elles représentent une main d'œuvre pas chers, notamment dans les secteurs féminisés (petite enfance, travail domestique, maintenance etc), ce qui permet aux "bonnes françaises" d'accéder à des post mieux payés et mieux reconnus tandis que d'autres femmes sont exploitées.

Cette loi vient parachever un système de l'asile et de l'immigration déjà plus que défaillant : des centaines de personnes meurent des politiques migratoires actuelles, et cette loi aggrave une situation déjà mortifère. Cette loi vient en effet officialiser un système construit depuis des années par le gouvernement, et elle accélère le développement d'un État toujours plus raciste et sécuritaire, d'une société d'inégalités et de contrôle. La loi n'est pas un projet isolé, le gouvernement a déjà tellement normalisé le racisme d'État que, entre autres, Darmanin peut dire sans conséquence qu'il veut "rendre la vie impossible aux migrants" et que "Marine Lepen est trop molle".

**Depuis son arrivée au pouvoir au côté de Macron, Darmanin a contribué à la montée de politiques fascisantes, et a déjà un impact direct sur l'immigration: son terrain raciste et islamophobe est donc bien préparé.**

De plus, ce projet de loi doit être compris en complémentarité avec le néolibéralisme de Macron, ce n'est pas seulement Darmanin qui porte ce projet de société inégalitaire, mais tout le gouvernement puisque libéralisme et racisme marchent ensemble: le capitalisme a besoin d'exploiter et discriminer pour fonctionner, il ne peut donc pas se passer du racisme et du patriarcat. Rappelons que Macron portait pendant sa deuxième campagne électorale, en 2022, l'envie de "maîtriser l'immigration". La loi Asile Immigration, qui a d'ailleurs été annoncée le lendemain même de sa réélection tant elle est au cœur de sa politique, qu'il prépare main dans la main avec Darmanin, en est l'aboutissement. En se présentant comme ayant une politique "centriste", Macron et son gouvernement font passer des politiques fascisantes et sécuritaires qui ont un impact radical et violent sur les personnes migrantes, ou perçues comme telles. Ils se montrent prêts à tout pour faire passer leur projet de loi, et cela ne serait pas possible si le terrain n'avait pas été si bien préparé depuis des années. En 2017, Macron avait déjà lancé une mission budgétaire "Asile, immigration et intégration", et aujourd'hui, nous sommes face à ce projet de loi "Asile Immigration" dans un contexte où tout a été pensé pour le faire accepter le plus facilement possible. Cependant, cela ne date pas

seulement du gouvernement Macron, puisqu'en moyenne, depuis déjà 1945, une loi sur l'immigration est votée tous les deux ans. Cela a toujours été présent dans les politiques racistes de l'État, mais LREM s'en saisit particulièrement. Cela n'est pas une question de faillite budgétaire comme essayait de le faire penser la mission de 2017, puisqu'il y a de l'argent utilisé dans les politiques migratoires, mais au lieu de garantir aux migrant•es des vies dignes, les politiques préfèrent le mettre dans la police, les frontières, et dans de nouveaux CRA (Centre de Rétention Administrative), ce qui représente l'inverse d'une vie digne pour les personnes qui y sont confrontées.

**Pour légitimer ces politiques racistes et islamophobes, Macron, Darmanin et les autres n'hésitent pas à mentir à la population en déformant des chiffres et des événements.** Par exemple, et cela n'en est qu'un parmi d'autres, ils disent que 50% des délits commis en Île-de-France seraient commis par des étrangers. Ce chiffre est faux: ils s'appuient sur le nombre de personnes "mises en cause" par la préfecture. Bien sûr qu'une police et une justice racistes mettent en cause majoritairement des étrangers (ou des personnes perçues comme telles), mais cela ne veut pas dire que cette population est plus délinquante qu'une autre. En plus de cela, ils mélangent volontairement tous les délits, alors que seuls 0,8% des infractions commises par des étrangers sont des crimes (contre 3% en moyenne en 2019 dans toute la population), et la grande majorité des infractions qu'ils commettent sont relatives à la

(food, clothing, etc.), while men with higher incomes are responsible for investments (car, mortgage if purchasing, etc.) When they separate, women don't get back all the money they have invested in day-to-day management, while the men leave with the investments (hence the fact that they get richer in separations). **In cases of separation because of domestic violence 17% of women remain without a housing solution.**

**2 out of 5 homeless people are women (INSEE, 2012), but they are invisible;** hidden away in garages, staircases, in hostels, in the homes of third parties. Yet the street is extremely violent, especially for women and/or trans people. A 2021 European study showed that family conflicts linked to sexual or gender identity were by far the leading cause of homelessness (71%) among LGBTQ+ people living on the streets.

The Kasbarian-Bergé law criminalizes precarious tenants, accelerating the rate at which they are thrown out on the street, making those who are already suffering violence and inequality even more precarious, and ignoring the reality of the landlord-tenant balance of power, permitting abuses. Aggressors will take advantage of the economic vulnerability of some women to exploit them and extort sexual acts from them, as is already the case with many violent spouses and landlords.





## **ECONOMIC INSECURITY LIMITS ACCESS TO RESIDENCE PERMITS:**

Numerous conditions limit access to the right to stable residence (multi-annual card and 10-year resident card) and family reunification. For example, it is necessary to provide proof of resources corresponding to full-time employment, which particularly discriminates against women (30% work part-time, compared with 8% of men). The Darmanin bill tightens up these conditions by increasing the resources required for family reunification, and by requiring proof of a higher level of language proficiency in order to obtain a permanent right of residence.

For women, this intensifies dependence on spouses and employers.

What's more, access to residence permits for sex workers is extremely complex, because obtaining a residence permit is condition to the conviction of the pimp, and proof of "exit from prostitution" (compensation of up to 343 euros per month), which makes no sense when the women have no other means to meet their needs.

## **ECONOMIC INSECURITY LIMITS ACCESS TO HOUSING.**

As a reminder, the Kasbarian Bergé law criminalizing those who are not able to pay their rent was passed last summer. Under the pretext of combating illegal squatting in buildings, this law

criminalizes the most vulnerable and accelerates the procedures of eviction. The Kasbarian law means that it's prison or the street for squatters and homeless people. This law has been in effect since June 2023.

Economic insecurity is the main obstacle to accessing housing. Women and/or trans people are therefore even more affected by the rising cost of housing in France, because of their greater poverty and all the inequalities resulting from the patriarchal system: salary inequalities, over-representation of women in part-time jobs and precarious work, lower retirement pensions... As pension contributions are low, the risk of poverty is long-lasting. Lack of money also deprives them of any assets.

Single mothers are particularly exposed to precarity and thus deprived of access to housing. In 85% of cases, the single parent is a woman. While 20% of the population suffers from poor housing conditions in France, the rate rises to 40% for a single woman with one child, and 59% if she has three or more children. Many landlords are reluctant to rent to these women on the basis of sexist prejudices (doubts about their solvency and ability to maintain a home, supposed vulnerability). **36% of single mothers live below the poverty level, and 46% of children living with single mothers are poor.** This law has increased the risk of eviction from their homes.

Marital separation frequently pushes women below the poverty line. In a heterosexual couple, women are mostly responsible for day-to-day expenses

régularisation de leur titre de séjour (des infractions dont les non-étrangers ne peuvent donc pas être coupables par définition). **Le gouvernement ment sans honte pour faire croire que les migrant•es représentent un danger pour "la bonne population française" pour pouvoir mettre en place ces lois racistes et sécuritaires.**

Darmanin et son projet de loi incarnent donc un racisme étatique, mais c'est l'Etat et la République entière qu'il faut détruire. Couper la tête de Darmanin ne suffira pas à stopper ces politiques et projets dangereux, derrière lui il y en a beaucoup d'autres prêts à prendre sa relève ou qui sont même déjà présents à ses côtés. **La République est assise sur son histoire coloniale et s'appuie sur les "valeurs républicaines" depuis longtemps, et Darmanin ou pas, elle continuera de le faire.**

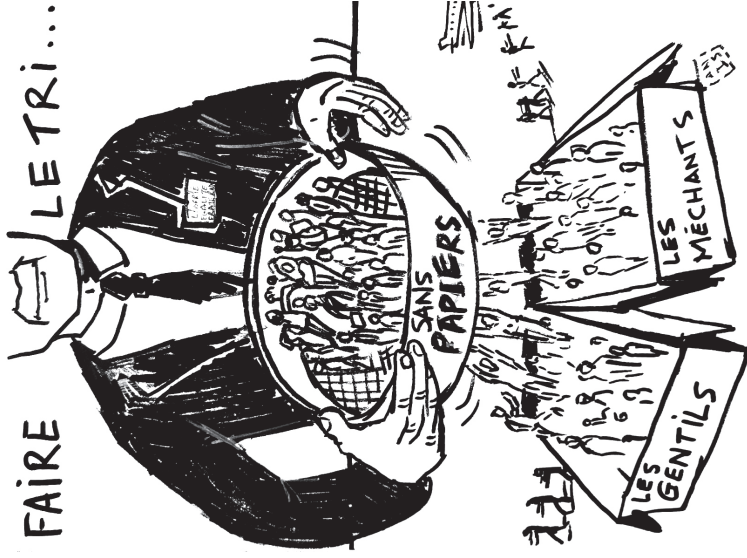
En tant que féministes, nous devons lutter contre cette loi et son application, non seulement au côté de toutes les femmes migrantes, perçues comme telles, musulmanes, perçues comme telles, qui souffrent déjà des politiques racistes et anti-migratoires de l'Etat français, mais aussi au côté des hommes qui en souffrent et qui vont continuer à en souffrir car un féminisme qui n'est pas antiraciste et anticapitaliste pour tous•tes ne fera que renforcer un système inégalitaire et raciste, répressif et violent.

**Voici donc le contexte dans lequel s'inscrit la loi. Macron a déjà annoncé qu'il n'hésitera pas, à travers Borne, à utiliser le 49.3 pour la faire adopter, alors que le texte n'est annoncé que**

pour l'automne au Parlement, donc qu'il n'a pas encore été validé ou non, voté ou non. Si la loi ne passe pas en tant que telle, elle risque de passer de toute façon décret par décret, 49.3 ou pas. **Macron et son gouvernement ne se cachent plus de n'en avoir que faire de la décision de l'Assemblée Nationale, de la population, et des personnes concernées pour appliquer de façon autoritaire leur politique.**

Le projet de loi est susceptible d'être modifié, et d'arriver au Parlement avec des propositions encore pires que celles déjà présentes que nous allons présenter: les Républicains et le Rassemblement National tentent de durcir le texte, qu'ils trouvent pour l'instant pas assez radical. Le RN demande carrément une restriction du droit d'Asile, suite à l'attaque au couteau d'Anney en juin 2023 instrumentalisée par l'extrême droite et la droite, et une remise en cause "d'un certain nombre de règles européennes" en matière d'asile selon Bardella, président du RN. Selon Olivier Marleix, député LR, le projet de loi de Darmanin est "trop laxiste", il ne suffit pas. Sa collègue, inspirée par le RN, a déposé en mai un projet de loi moins "laxiste" selon eux, qui porte, entre autres, que toute demande d'asile réalisée en France soit refusée automatiquement et fasse l'objet d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français). Nous pouvons donc craindre que ce texte de loi, déjà raciste et islamophobe à l'extrême, soit encore plus aggravé d'ici sa mise au vote à l'automne, puisque Darmanin se dit "ouvert à plusieurs propositions".

FAIRE LE TRI...



## PROJET DE LOI:

Évidemment, le premier volet, celui qui vise à régulariser la "bonne immigration", a pour but de **durcir la possibilité d'obtenir un titre de séjour**. Il instaure en effet un nouveau processus pour obtenir un titre de séjour, dit **titre de séjour temporaire mention "travail en tension"**, dévalué par rapport à l'actuel titre de séjour (qui est déjà particulièrement compliqué à obtenir). Ce nouveau titre de séjour liera le•a migrant•e à l'emploi dans les secteurs en tension : cela soumettra (encore plus qu'aujourd'hui) la personne à son patron. Pour garantir son titre de séjour, il faudra prouver son

activité salariale. Le fait de travailler ou non jouera directement sur le fait de pouvoir renouveler son titre de séjour, ce qui est la porte ouverte à l'exploitation pour les patrons. En effet, si la personne migrante a besoin de travailler pour pouvoir régulariser sa situation, elle va être obligée d'accepter des conditions de travail très dures et un salaire minime, ce dont les patrons ne se priveront pas, puisqu'ils en profitent déjà au maximum aujourd'hui. Le•a migrant•e se retrouvera donc en situation de dépendance extrême avec son patron. En plus de cela, la mention "travail en tension" est arbitraire et dépend du bon vouloir de l'État de nommer un secteur en tension ou non, d'autant plus que les posts de ces

many migrant women, particularly trans-migrant women, whose access to a job is extremely complex. They are exposed to violence that can go as far as femicide and HIV contamination, due to the deterioration in working conditions, particularly since the law criminalizing

clients was voted. HIV-positive transsexuals who come to France to try and access treatment are likely to be deported to countries where access is absolutely impossible, and thus to certain death.

## A FEW FIGURES, IN FRANCE:

Wage income

**-28%**  
for women  
compare  
to men in 2019

Part-time employment:

**28%**  
**OF WOMEN**  
(vs 8,3% of men)

Income after marital separation

**-20%**  
**FOR WOMEN**  
(-2,5% for men)

Single-parent families

**83%**  
**ARE SINGLE WOMEN**  
**WITH CHILDREN**

Violent spouse

**210 000**  
women victims  
in France per year

Alimony

**18%**  
of income for a single-parent  
families

Property owned by only one  
member of the couple

**15%**  
only are women

Inheritance

**16%**  
wealth inequality in France  
in 2015, compared with 6%  
in 1998



## WORKING CONDITIONS AND JOB INSECURITY

### DIFFICULT ACCESS TO WORK AND OVER- EXPLOITATION

As explained in the previous paragraph, migration policies would be indexed to the economy and the labor market to supply sectors under pressure with workers. This procedure aims to facilitate access to resident permit if you work in sectors under pressure, which are mostly jobs where working conditions are not respected (industry, construction, home help, domestic help, nurses, care assistants, catering). But if you work in a trade under pressure, and if the trade is no longer under pressure, you'll have to look for another trade under pressure for your residence permit to be renewed.

**It doesn't matter what skills people have; access to work for migrant women is extremely difficult, and working conditions are unfair. Women who have studied in other countries find themselves in precarious jobs, firstly because their qualifications are not recognized, and secondly because if they have no papers, they have to work in sectors under pressure. Migrant**

**women are over-represented in domestic work: housework, childcare, home help, hotel work. Their dependence on their employer (they can't afford to lose their jobs because it's a condition of their residence permits) is a major factor in their over-exploitation. While working extremely poorly paid, exhausting jobs, they have to contend with paternalism, racism, sexist and sexual violence, and classist violence.**

The organization of work obviously complicates collective advocacy. For example, the fact that they are employed by private individuals, with no teamwork and staggered working hours, makes it impossible for them to meet and organize themselves. (Feedback from home helpers, in this case a white person, explained during the social movement that workers were pitted against each other, it was difficult to meet up, there was enormous classist violence and pressure not to go on strike).

This extreme precarity forces them to turn to subsidiary sources of income such as sex work, which concerns

secteurs ne sont que très rarement occupés par des personnes migrantes, contrairement aux métiers du bâtiment, ménage, restauration, qui ne sont pourtant pas classés "en tension". Ce n'est donc pas une mesure qui vise à régulariser mais à faciliter l'exploitation et complexifier l'accès au titre de séjour, et c'est pourtant la seule mesure proposée dans le volet "régularisation". Pour les personnes demandant l'asile, **la loi prévoit aussi d'autoriser seulement certain•es d'entre elle•eux à travailler dès leur demande d'asile.** Les personnes venant de la Chine, la Syrie, l'Érythrée, l'Afghanistan, l'Ukraine, la Jamaïque et l'île Maurice auront cette possibilité, mais pas les autres.

Ensuite, concernant le deuxième volet, le projet vise à **systématiser et allonger les OQTF** (obligations de quitter le territoire français) de deux à trois ans et les **IRTF** (interdiction de retour sur le territoire français) de deux ou trois à cinq ans, ce qui ferme à toute possibilité d'être régularisé dans le futur et annule toutes les démarches entreprises auparavant. Il est aussi prévu de **couper l'accès aux aides sociales à l'enfance aux jeunes majeur•es ayant une OQTF.** Ces durcissements s'accompagnent évidemment de projets de **construction de nouveaux CRA** (centre de rétention administrative, des prisons pour migrant•es où les conditions de vie sont inhumaines) ce qui correspondrait à 3000 nouvelles places au moins, de **l'inscription des personnes sous OQTF dans les fichiers des personnes recherchées** (pour légitimer la chasse aux migrant•es, en les criminalisant d'avantage).

**La loi dit vouloir interdire l'enfermement des enfants**, mais en vérité elle n'interdira que les enfermements dans des CRA et pas dans les LRA (locaux de rétention administrative) des mineur•es et de leur famille. Les LRA sont des lieux pires que les CRA : aucune unité médicale n'est présente sur place, et aucune association n'a de droit pour venir aider les familles. Cette mention ne vise en plus que les enfants de moins de 16 ans, alors qu'aux yeux du droit international un enfant est une personne de moins de 18 ans, et écarte Mayotte de l'interdiction du placement des enfants en CRA (alors qu'il y a 40 fois plus d'enfants enfermés à Mayotte qu'en hexagone actuellement).

Il y a aussi **une volonté d'étendre le domaine de la double peine** : si un•e étranger•e est condamné•e pénalement (et on sait que la police et la justice ont tendance à condamner le plus), le projet souhaite automatiser le fait que la condamnation soit doublée d'une menace d'expulsion. Cette mesure, comme de nombreuses autres nous le verrons, vise non seulement les personnes sans papiers mais aussi toutes les personnes étrangères, ce qui montre que ce projet de loi n'est pas uniquement anti-migratoire mais aussi xénophobe et raciste.

La loi va également permettre la **régularisation d'un juge unique** (au lieu de 3) à tous les recours faits pour demande d'asile. Un juge unique nommé directement par le préfet, en lien avec le ministre de l'intérieur, qui aura entre ses mains seul la vie d'une personne.

Darmanin veut aussi exiger que pour obtenir un titre de séjour pluriannuel il faille être en possession d'un **diplôme de français niveau A2**, dont le coût de l'examen coûte entre 90 et 140 euros (et n'est bien sûr pas pris en charge par l'Etat), et que pour entrer sur le territoire français dans un processus de regroupement familial il faille avoir une attestation de niveau A1 en langue française. Concernant **le regroupement familial, la personne installée en France devra vivre en France depuis 24 mois au lieu de 18** pour que sa famille puisse la rejoindre.

Le texte propose aussi une réintroduction d'une disposition de la loi contre le "séparatisme" qui avait été censurée par le Conseil Constitutionnel, qui portait **le refus ou le retrait d'un titre de séjour en cas de "rejet des principes républicain"** (voir plus précisément partie 2 de la brochure). Du point de vue de la santé, plusieurs mesures sont présentées : **la suppression de la possibilité d'avoir un titre de séjour en cas de maladie grave** lorsque le pays d'origine n'est pas en mesure de donner les soins nécessaires (ce qui serait contraire à la Cour Européenne des droits de l'homme), **la non prise en charge des soins d'une personne, même dont la vie est mise en danger, si les conséquences ne sont pas immédiates** (ce qui est également contraire au droit international) pour les personnes en situation irrégulière, **la levée du secret médical par le juge administratif, et la suppression de l'Aide Médicale d'État (AME) remplacée par une aide médicale d'urgence** (ce qui ne donnerait accès aux soins qu'en cas d'urgence vitale immédiate).

Enfin, **l'automatisation d'obtention de la nationalité française sera supprimée** : une personne née en France devra demander la nationalité, et cela avant ses 18 ans, sous couvert d'y avoir vécu les 5 dernières années. Cela privera de la nationalité française, et donc d'une situation régularisée, toutes les personnes éloignées de cette information et de l'administration pour x raisons.

**Voilà ce que promet de faire cette loi, qui s'attaque à des personnes déjà violentées et exploitées par les politiques migratoires du gouvernement. De plusieurs manières et à plusieurs endroits, cette loi affecte particulièrement les femmes, que ça soit en ne prenant pas en compte les réalités matérielles de leur parcours personnel, familial, migratoire, ou en ciblant particulièrement certaines d'entre elles parce qu'elles ne se plient pas aux exigences assimilationnistes d'un Etat qui n'en finit pas de politiser et réprimer leurs corps. De plus, ce projet de loi vise à réprimer et contrôler toutes les personnes issues de l'immigration, d'origine étrangère, musulmanes, ou perçues comme telles.**

## WOMEN MIGRATE TOO!

Since 1960, women have represented half of all migrants. Yet, we see migration with male stereotypes, such as the cliché of the migrant man and the passive woman who follows her spouse.

workers tended to organize in unions and became harder to exploit.

Though the law governing foreign nationals still considers women as

followers and constrains them as being only spouses, female immigration is much more complex. There are many single women, with or without qualifications, downgraded, working in France in difficult, precarious and denigrated jobs.

**Immigration law is not only racist, but also sexist and patriarchal, not only because women are victims of specific discrimination but also because they are invisible as their migratory journey is never taken into account. Like all the French legislative landscape, this law is essentially conceived without women and/or trans people in mind, which implies numerous blind spots affecting them.**

In recent history, migration has been essentially economic since 1945. France brought in migrants from its colonies, who provided low-cost labor for the country's post-war reconstruction and economic recovery. Economic immigration was then closed, because despite the need for labor, migrant

society and marked with a white note or retransmitted on the Internet without the threat to public order being able to be characterized.

→ Membership of associations:  
Membership of movements or associations advocating an excessively radical practice of religion."

Darmanin has already begun this project with the dissolution of the CCIF, Barakacity, the Palestine Vaincra collective and the Comité Action Palestine in 2022. Darmanin has also threatened the EU with cutting Alliance Citoyenne's subsidies because of the actions taken by the Muslim women's union.

→ "Qualified/complacent remarks made on social networks or in letters concerning the perpetrators of terrorist attacks without apology for terrorism; refusal to participate in minutes of silence."

Consistent with children from secondary and elementary school being taken into custody for talking during the minute's silence in tribute to Samuel Paty.

Here, the terms are set:

→ "In the home, and particularly in the case of women:

→ Confinement to the home, wearing of ostentatious religious signs whether under duress or not, prohibition of all communication with persons of the male sex

→ Outrage to symbols of the Republic such as the flag or the national anthem committed during public performances or in a private setting but subject to public broadcast.

→ At the hospital: refusal of obstetric care provided by male gynecologists to women, identification or care made impossible by the wearing of a full veil."

All these "recommendations" are part of a clear reinforcement of extremely intrusive social control. They legitimize practices that control the intimacy of women and their bodies in both public and private spaces. To supposedly protect Muslim women, we'd have to withdraw their residence permits from evil Muslim men. The use of denunciation, even in people's own homes, creates a climate of fear and mistrust that destroys social bonds.

## QUI EST VISÉ QUAND ON PARLE D'IMMIGRATION?

**Les récits politiques et médiatiques de l'immigration entretiennent un flou qui draine des considérations racistes autour des termes utilisés pour désigner les personnes concernées et ce à deux niveaux: les migrant•es et les personnes racisé•e•s françaises.**

Ce que cela veut dire, c'est qu'il y a un flou socialement construit sur le mot immigré. Les immigré•es qui acquièrent la nationalité française, ainsi que les enfants et petits enfants d'immigrés restent dans cette marge: il ne s'agit pas d'une catégorie administrative mais bien d'une catégorie sociale, qui concerne particulièrement les personnes non blanches:

**On assiste donc à la création artificielle d'une catégorie de population.**

Cela légitime un contrôle social qui prend plusieurs formes. Ce sont des populations qu'il faudrait "gérer". Il y a donc un continuum entre la discrimination des personnes migrantes et celle des français•es racisé•es plus spécifiquement identifié•es comme musulmanes. L'intensification de la criminalisation des personnes étrangères, comme le promet la loi darmanin, mène à une augmentation générale des contrôles par la police

et tout particulièrement sur les femmes, nous y reviendrons un peu plus loin. Cela légitime le contrôle renforcé des quartiers populaires, là où les discriminations raciales sont déjà fortes et se matérialisent dans le logement, la recherche d'emploi et la police.

On observe de plus une différence de traitement très nette entre l'immigration blanche et l'immigration non blanche. Le droit des étranger ne s'applique par exemple pas aux ressortissants de l'Union Européenne. L'immigration non-blanche est traitée comme une menace, contrairement à l'immigration blanche. Nous avons pu observer cette différence de traitement dans l'accueil qui a été fait aux Ukrainiens dans l'espace social et médiatique.

Il n'y a pas un avant et un après loi Darmanin, elle va renforcer un contexte déjà profondément raciste, en justifiant une augmentation des moyens donnés à la police pour contrôler, réprimer et s'assurer de la bonne application de cette loi. Il y a un continuum entre les violences des gardes aux frontières et les violences policières.



## INVOCATION DES PRINCIPES RÉPUBLICAINS ET DE LA LAÏCITÉ POUR EXCLURE LES FEMMES MUSULMANES

La délivrance, le maintien et le renouvellement du droit de séjour sont conditionnés au respect des "principes de la république", qui ne cachent pas leur islamophobie et leur volonté d'exclure les musulmanes de tous les espaces, même des espaces de l'intime : école, soin, domicile... Les principes républicains s'établissent en opposition à une partie de la population sans jamais en nommer la religion, alors même que tout est explicite. Cela vient parachever la soi séparatiste.

La décision de délivrance des titres de séjour se passe à la discrétion du préfet et sur des dénonciations anonymes. Le projet est livré avec une étude d'impact qui propose des illustrations de comportements "manifestants un rejet des principes de la république".

### EXTRAITS :

↪ "À l'école: Encouragement au port ostensible de signes et de tenues religieuses, incitation à la prière au sein de l'école, contestation d'un enseignement ou du contenu de l'enseignement auprès d'un instituteur

ou professeur, refus d'activité scolaire, notamment sportive (piscine pour les jeunes filles), etc. absences de la piscine, désinscriptions dans des cours associatifs de danse, non-participation aux sorties scolaires, etc. défaut de scolarisation des petites filles en classe de maternelle."

La scolarisation des enfants constitue un élément qu'il faut renseigner lors d'une demande de titre de séjour : il est donc aisément identifiable par les services de préfecture.

↪ "Au sein des autres services publics:  
Agression verbale d'un agent de guichet; refus d'être reçu ou entendu par un agent de sexe opposé pour des motifs religieux; refus de serrer la main à un agent de sexe opposé pour des motifs religieux

Dans les lieux de culte:

Propos radicaux tenus lors de prêches de nature à encourager la propagation de thèses contraires ou hostiles aux valeurs essentielles de la société française et signalés par une note blanche ou retransmis sur internet sans que la menace à l'ordre public puisse être caractérisée

## INVOKING "PRINCIPLES OF THE REPUBLIC" AND SECULARISM TO EXCLUDE MUSLIM WOMEN

The issuance, maintenance and renewal of residence permits is subjected to the respect of the "Principles of the Republic": Their Islamophobia and their desire to exclude Muslim women from all spaces, even intimate ones—school, care, home—is clear... "Principles of the Republic" are established in opposition to a part of the population without ever naming the religion, even though everything is explicit.

Decisions to issue residence permits are taken at the discretion of the prefect, based on anonymous denunciations. The decision is made by an impact study that offers illustrations of behavior "manifesting a rejection of the principles of the republic".

### EXTRACTS OF EXAMPLES GIVING TO DEFINE WHAT COULD BE CONSIDERED AS NOT RESPECTING THE "PRINCIPLES OF THE REPUBLIC":

↪ "At school :  
Encouragement of the conspicuous

wearing of religious signs and dress, incitement to prayer within the school, contestation of teaching or the content of teaching with a teacher, refusal of school activities, particularly sporting activities (swimming pool for young girls), etc. absences from the swimming pool, disenrollment from dance classes, non-participation in school outings, etc. failure to enroll little girls in nursery classes."

Children's schooling is a condition when applying for a residence permit which is easily identifiable by prefecture services.

↪ "Other public services:  
Verbal assault of a counter agent; refusal to be received or heard by an agent of the opposite sex on religious grounds; refusal to shake hands with an agent of the opposite sex on religious grounds.

↪ In places of worship:  
Radical statements made during sermons likely to encourage the propagation of these contrary or hostile to the essential values of French

## WHO IS TARGETED WHEN WE TALK ABOUT IMMIGRATION?

The political and media narratives of immigration maintain a blurred definition of migrants. This leads to racist considerations around the terms used to designate the people concerned by migration regulation bills, on two levels: migrants and all non-white French people.

There is a socially constructed blur surrounding the word "immigrant". Immigrants who acquire French nationality, as well as the children and grandchildren of immigrants, remain on the fringe: it's not an administrative category, but a social one, which particularly concerns non-white people.

**We are thus witnessing the artificial creation of a population category.** This legitimizes social control over populations that need to be "managed". There's a continuum between discrimination against migrants and discrimination against non-white French people, more specifically identified as Muslims. The intensification of criminalization of foreigners, as promised by Darmanin's law, is leading to a general increase in police checks, particularly on women. This legitimizes

the increased control of working-class neighborhoods, where racial discrimination is already rife and takes concrete form in housing, job searches and policing.

There is also a clear difference in treatment between white and non-white immigrants. Foreigners' rights, for example, do not apply to European Union nationals. Non-white immigration is treated as a threat, unlike white immigration. We've seen this difference in the way the Ukrainians have been considered by the media and society.

There is not a before and after Darmanin's bill: it will reinforce an already deeply racist context, by justifying an increase in means given to the police to control, repress and ensure the proper application of this law. There is a continuum between border guard violence and police violence.

Vie associative:  
*Appartenance à des mouvements ou des associations prônant une pratique trop radicale de la religion"*

Un projet que Darmanin a déjà entamé avec la dissolution du CCIF, de Barakacity, le collectif Palestine Vaincra et le Comité Action Palestine en 2022. Darmanin a aussi menacé l'UE pour couper les subventions de l'Alliance Citoyenne en raison des actions engagées menées par le syndicat des femmes musulmanes.

↳ *"Propos nuancés/complaisants tenus sur les réseaux sociaux ou dans des courriers concernant les auteurs d'attentats terroristes sans faire l'apologie du terrorisme; refus de participer à des minutes de silence."*

Cohérent avec les enfants de collège et école primaire placés en garde à vue parce qu'ils ont discuté pendant la minute de silence hommage à Samuel Paty.

Ici les termes sont posés:

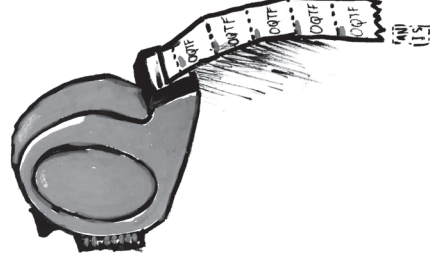
- ↳ "Au sein du foyer et s'agissant de femmes plus particulièrement:
- ↳ Confinement au foyer, port sous la contrainte ou non de signes religieux ostentatoires, interdiction de toute communication avec des personnes du sexe masculin
- ↳ Outrage aux symboles de la République comme le drapeau ou l'hymne national commis lors de représentations publiques ou

dans un cadre privé mais faisant l'objet d'une diffusion publique.

↳ À l'hôpital: refus de soins obstétricaux dispensés par des gynécologues hommes sur des femmes, l'identification ou les soins rendus impossibles par le port d'un voile intégral"

Toutes ces "recommandations" participent d'un renforcement net du contrôle social, extrêmement intrusif. Cela légitimise des pratiques de contrôle de l'intimité des femmes et de leurs corps dans l'espace public et privé. Il faudrait, pour protéger les femmes musulmanes, retirer leur titres de séjours aux méchants hommes musulmans. L'usage de la délation, jusque dans le domicile des personnes, permet d'installer un climat de peur et méfiance, destructeur de liens sociaux.

SYSTÉMATISER LA DÉLIVRANCE  
D'OGTF



## LES FEMMES MIGRENT AUSSI

Depuis 1960, les femmes constituent la moitié des personnes migrantes. Pourtant les migrant•es subissent les stéréotypes andocentrés, comme le cliché de l'homme migrant et la femme passive qui suit son conjoint.

**Le droit des étrangers est non seulement raciste, mais également sexiste et patriarcal. Les femmes y sont invisibilisées, à la fois dans leur parcours migratoire et dans les discriminations qui leur sont spécifiques. Comme l'ensemble du droit français, il a été essentiellement pensé sans les femmes et personnes trans, ce qui implique de nombreux angles morts les affectant.**

Dans l'histoire récente, la migration a été essentiellement économique après 1945. La France démarche dans les colonies, ce qui constitue une main d'œuvre à bas coût pour la reconstruction et la relance économique du pays après la guerre. L'immigration économique a ensuite été fermée, car malgré la nécessité de main d'œuvre, les travailleurs immigrés avaient tendance à s'organiser dans

les syndicats. On favorise l'immigration familiale, avec les regroupements familiaux.

L'immigration féminine qui justement commence avec les regroupements familiaux s'est depuis largement complexifiée: des femmes seules, diplômées ou non, déclassées, occupent en France des emplois pénibles, précaires et dénigrés. Elles sont pourtant toujours considérées, dans le droit des étrangers, comme les joignantes, les conjointes.

Les sénateurs ont supprimé l'Aide médicale de l'État pour la remplacer par un dispositif correspondant à un système déjà existant pour les personnes ne bénéficiant d'aucune prise en charge de leurs soins de santé. L'impact sur les femmes est important, car le dispositif ne prend pas en compte les soins réguliers et l'accès à l'IVG.

Au-delà de bafouer un droit fondamental de disposer de son propre corps et de librement choisir sa maternité, la maternité en elle-même est un facteur de précarisation des femmes.

reunification, a person settled in France will have to have been living in the country for 24 months instead of 18 before their family can join them.

The text also put forward the reintroduction of a provision of the law against "separatism", which had been censured by the Constitutional Council enabling the refusal or withdrawal of a residence permit for a "rejection of principles of the Republic" (see more in part 2).

From a health point of view, several measures are presented:

↳ **Abolition of the possibility of obtaining a residence permit in the event of serious illness**, when the country of origin is unable to provide the necessary care (which would be contrary to the European Court of Human Rights)

↳ **Refusal to pay for one's treatment even if his or her life is in danger, if the consequences are not immediate** (which is also contrary to international law) for people in an illegal situation

↳ **Allowing an administrative judge to waive medical confidentiality**  
**Abolition of the Aide Médicale d'Etat (AME), replaced by an emergency medical aid** which would only give access to care in cases of immediate vital emergency.

↳ **Finally, the automatic procedure to obtain French nationality will be abolished:** a person born in France will have to apply for nationality before the age of 18, on one condition: they have to have lived in France for the past 5 years.

This will deprive many people of French nationality and a stable life simply because the information about how to become a citizen is inaccessible.

**This law aims to attack and deprive the rights of people already exploited by the government's migration policies.**

**In many ways and in many places, this law affects women in particular, whether by failing to take into account their material realities, families, and migratory stories, or by targeting certain women in particular because they do not bow to the assimilationist demands of a state that never ceases to politicize and repress their bodies.**

**This bill aims to repress and control all people from a migrant background, foreign origin, Muslim or perceived Muslim background.**



on their boss. What's more, the sectors under stress will be arbitrarily determined and be dependent on the goodwill of the State. This measure does not aim to the regularization of undocumented migrants, but to facilitate exploitation and complicate access to residence permits; and yet it is the only measure proposed in the "regularization" section!

**Concerning asylum seekers, the law authorizes only some of them to work as soon as they apply for asylum.** Only the people from China, Syria, Eritrea, Afghanistan, Ukraine, Jamaica and Mauritius will have this possibility. It seems like this point of the bill is most likely to be suppressed because the right wing is against it, but we haven't had the latest bill's update.

Secondly, the project aims to **systematize and lengthen OQTFs** (obligations to leave French territory) from 2 to 3 years, and IRTFs (prohibitions to return to French territory) from 2 or 3 to 5 years, thus closing off any possibility of having a resident permit in the future and cancelling out any steps previously taken.

**There are also plans to cut off access to child welfare benefits for young adults with an OQTF.** These tougher measures are of course accompanied by plans **to build new administrative detention centers** (prisons for migrants, where living conditions are inhuman), which would mean at least 3,000 new places, **and to register people with an OQTF in wanted persons files** (to legitimize the hunt for migrants, by further criminalizing them).

The law claims **to prohibit children's confinement**, but it actually only prohibits

minors and their families to be held in CRAs, but not in LRAs ("Locaux" instead of "Centre" de retention administrative). LRAs even worse than CRAs: there is no medical unit on site, and no association has the right to come and help families. In addition, this provision only applies to children under the age of 16 (whereas under international law a child is a person under the age of 18). Mayotte is, as usual, the exception: children under the age of 16 can be locked up in CRAs (despite the fact that there are 40 times more children locked up in Mayotte than in France at the moment).

There is also a desire **to extend the scope of the double penalty**: if a foreigner is convicted of a criminal offense (and we know who the police and the justice system tend to convict more), they will be automatically threatened with expulsion. This measure, like many others as we shall see, is aimed not only at undocumented migrants but at all foreigners, which shows that this bill is not only anti-migratory but also profoundly racist.

The law will also **allow the ruling of a single judge** (instead of 3) for all asylum appeals. A single judge appointed directly by the prefect working under direct control of the Minister of the Interior.

Darmanin also wants to tighten the qualifying condition for eligibility to obtain a multi-annual residence permit: **migrants will need to prove an A2 level diploma in French** (the exam costs from 90 to 140 euros and is not paid for by the state), or an A1 level before entering the French territory for a reunification process. **With regard to family**

## CONDITIONS DE TRAVAIL ET PRÉCARITÉ

et les conditions de travail déléteres. Les femmes ayant fait des études dans d'autres pays se retrouvent dans des emplois précaires parce que leur diplôme n'est pas reconnu d'une part, et parce que si elles n'ont pas de papiers elles doivent travailler dans les secteurs en tension.

Les femmes migrantes sont sur représentées dans le travail domestique : ménage, garde d'enfants, aide à domicile, hôtellerie. La dépendance à l'employeur (elles ne peuvent pas perdre leur travail donc ça conditionne l'obtention du titre de séjour) favorise largement la surexploitation. Evidemment ces métiers sont extrêmement mal payés, épuisants, elles doivent faire face au paternalisme, au racisme, aux violences sexistes et sexuelles, et au mépris de classe.

L'organisation du travail complique évidemment l'organisation collective: emplois services par des particuliers, pas de travail en équipe et horaires en décalé ne permettent pas de se rencontrer pour s'organiser.

## DIFFICULTÉ D'ACCÈS AU TRAVAIL ET SUREXPLOITATION

Comme expliqué dans le paragraphe précédent les politiques migratoires sont pensées en indexation, en rapport avec l'économie et le marché du travail et dont l'objectif est de fournir des travailleurs aux secteurs en tension. Le discours de Darmanin est de prétendre faciliter les procédures si ça concerne un travail dans les secteurs en tension, à savoir les métiers dans lesquels il n'y a aucun respect des conditions de travail (industrie, construction, aide à domicile, aide ménagère, infirmières, aides soignantes, restauration).

Et si le corps de métier n'est plus en tension il faut aller chercher un autre métier en tension pour que le titre de séjour soit renouvelé, peu importe les compétences ou qualifications des personnes (donc évidemment pour les femmes aussi).

L'accès au travail pour les femmes migrantes est extrêmement difficile

Cette grande précarité les oblige à se tourner vers des sources de revenus subsidiaires tels que le travail du sexe. Cela concerne beaucoup de femmes migrantes et notamment les femmes trans migrantes dont l'accès au marché du travail est extrêmement complexe. Elles sont exposées à des violences qui vont jusqu'au féminicide et à la contamination au VIH à cause des conditions de travail dégradées

## QUELQUES CHIFFRES :

Revenu salarial

**- 28%**

pour les femmes  
par rapport aux  
hommes en 2019

Revenus après

séparation conjugale

**-20%**

**POUR LES FEMMES**

(-2,5% pour les hommes)

Conjoint violent

**210 000**

femmes par an  
en sont victimes.

notamment depuis la loi de pénalisation des clients. Les TDS (travailleur•euses du sexe) trans séropositives qui viennent en France pour essayer d'avoir accès à un traitement se feraient expulser dans des pays où l'accès est quasi impossible, donc vers une mort certaine.

Emploi à temps partiel

**28%**

**DES FEMMES**

(contre 8,3 % des hommes)

Familles monoparentales

constituées à

**83%**

**DE FEMMES SEULES  
AVEC ENFANTS**

Pensions alimentaires

**18%**

des revenus des familles  
monoparentales

on its colonial history and values of the Republic, and with or without Darmanin it will continue to do so.

As feminists, we must fight against this law and its application, not only alongside all migrant women (or women perceived as such) and Muslim women (or perceived as such) who are already suffering from the racist and anti-migratory policies of the French state; but also, alongside the men who are suffering and who will continue to suffer. A feminism that does not fight against racism and capitalism will only reinforce an inegalitarian, racist, repressive and violent system.

This is the context of the law. Macron won't hesitate to push it through, as he has already announced, to ensure for the bill to be applied, using either their usual "49.3" or a series of decrees. Macron and his government don't give a damn about the National Assembly's decision nor the population and they have made this very clear!

The bill is likely to be amended with proposals even worse than those we are about to present: the Republicans (LR) and the "Rassemblement National" (RN) are trying to toughen up the text, which they feel is not yet radical enough. The RN is calling for the right of asylum to be restricted, following the attack in Annecy in June 2023. RN President Bardella is calling to question "a certain number of European rules": According to Olivier Marleix (LR), Darmanin's bill is "too lax". His colleague, inspired by the RN, put forward a less lax bill in May, which would, among other things, ensure that any asylum application made in France

is automatically refused and subject to an OQTF (an obligation to leave the French territory). We can therefore fear that this bill, already racist and Islamophobic will be worsened by the time it comes to a vote in the next months since Darmanin said he was "open to proposals".

## THE BILL :

The government is putting forward a two-part approach in this law: **one aiming to sort out "good immigration" and the other aiming to repress and deport even more "bad immigration"**. Here are the main points we have noted:

Obviously, the first part is designed to make it harder to obtain a residence permit. It introduces a new procedure for obtaining a residence permit, known as a temporary residence permit for migrants working in sectors under stress. The new procedure is harder than the current procedure for a residence permit (which is already particularly complicated to obtain). This new residence permit will bind the migrant to employment in sectors under stress: this will make the person subservient to his or her boss (even more than today). To secure a residence permit, it will be necessary to provide proof of paid employment. Whether or not you work will have a direct impact on whether or not you can renew your residence permit, opening a path to exploitation by employers. Indeed, if an undocumented migrant needs to work in order to sort out his or her situation, he or she will be obliged to accept very harsh working conditions and minimal pay. The migrant will therefore find themselves in a situation of extreme dependence

Moreover, this bill must be understood in complementarity with Macron's neoliberalism: it's not just Darmanin who's behind this unequal social project, but the whole government, since liberalism and racism work together. Indeed, capitalism needs to exploit some of its population in order to function, and it can't do so without racism and patriarchy. Let's not forget that during his second election campaign, in 2022, Macron said he wanted to "control immigration". This bill on immigration, announced the very day after his re-election, is central to his policy.

Although presenting themselves as "centrist", Macron and his government are pushing through fascist and security-oriented policies that have a violent impact on migrants, or those perceived as such. They have shown their ferocity: they'll do anything to ensure the law is enforced. And this wouldn't be possible if it hadn't been so well prepared for years. In 2017, Macron had already launched a budgetary "Asylum, Immigration and Integration" mission, and today we are facing this "Asylum Immigration" bill in a context in which it is likely to be accepted.

However, this the racist social groundwork did not start with Macron's government. For about 65 years, on average, one immigration law has been passed every two years.

This is not a question of budget although it was put that way in the 2017 mission: there is money used in migration policies, but guaranteeing migrants dignified living conditions, politicians are putting money into controlling migrants and borders:

increasing the police budget, border surveillance and the creation of new administrative detention center (CRA in French). This represents the opposite of dignified living conditions for people facing repression and surveillance.

**To legitimize these racist and Islamophobic policies, Macron, Darmanin and the others don't hesitate to lie, distorting figures and events.**

For example, they claim that 50% of crimes committed in "Île de France" are committed by foreigners. This figure is false! They rely on the number found in the prefecture of people "implicated" in an offense. Of course, racism in the police and justice system makes the foreigners (or people perceived as such) way more likely to be arrested for any supposed or real crime, but that doesn't mean that this population is more delinquent than others. On top of this, they deliberately mix up all offenses, whereas only 0.8% of offenses committed by foreigners are crimes (compared to an average of 3% in 2019 in the whole population), and the vast majority of offenses they have committed are related to their residence permit (offenses which non-foreigners therefore cannot be guilty of!). **The government is lying shamelessly to make people believe that migrants represent a danger to "the good French population" to be able to implement and justify these racist security-oriented laws.**

Darmanin and his bill therefore embody state racism, but guillotining Darmanin won't be enough to stop these dangerous policies and projects, because behind him there are many others ready to take over. **The Republic has long relied**

## LA PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE LIMITE L'ACCÈS AU TITRE DE SÉJOUR :

De plus l'accès des travailleuses du sexe au titre de séjour est très complexe parce que l'obtention de titre de séjour nécessite une dénonciation du proxénète, sa condamnation et la preuve d'une "sortie de prostitution" (indemnités à hauteur de 343 euros par mois). Ce qui est un non-sens lorsque les femmes n'ont aucun autre moyen de subvenir à leurs besoins.

**De nombreuses dispositions limitent l'accès à un droit au séjour stable (carte pluri-annuelle et carte de résident de 10 ans) et au regroupement familial. En effet, il faut justifier des ressources correspondant à un emploi à temps plein, ce qui discrimine particulièrement les femmes (30% occupent poste à temps partiel contre 8% des hommes)**. De plus, il est exigé la maîtrise d'un certain niveau de français. Le projet de loi Darmanin durcit ces conditions par une augmentation des ressources nécessaires pour accéder au regroupement familial et par l'obligation de justifier d'un niveau de langue supérieur pour accéder à un droit au séjour pérenne.

Pour les femmes, cela intensifie la dépendance au conjoint et à l'employeur.

## LA PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE LIMITE L'ACCÈS AU LOGEMENT.

Au même temps que la loi Darmanin, la loi Kasbarian-Bergé (dite loi anti-squat) est arrivée dans les débats politique et médiatique. Sous prétexte de lutter contre les occupations illégales de logement et de bâtiments, cette loi criminalise toujours plus les plus précaires et accélère les procédures d'expulsion. La loi Kasbarian, c'est la rue ou la prison pour les locataires précaires, les squatteurs et les personnes sans-logement. Elle a été adoptée au mois de juin 2023.

La précarité économique est le premier obstacle pour accéder au logement. Les femmes et les personnes minorisé•e•s de genre sont donc les premières touchées par la hausse du coût du logement en France, à cause de leur plus grande pauvreté et de l'ensemble des inégalités résultant du système patriarcal : inégalités salariales (revenu salarial moyen des femmes restait inférieur de 22% à celui des hommes), selon les chiffres de l'Insee, surreprésentation des femmes dans le travail à temps partiel (82%) et le travail précaire, pensions inférieures de 40% (et ça avant la réforme des retraites !)... Comme les cotisations pour la retraite sont faibles, le risque de pauvreté est durable. Le manque d'argent les prive aussi d'un patrimoine. Les mères célibataires sont particulièrement touchées. Dans 85% des cas, le parent de famille monoparentale est une femme.



Alors que 20% de la population subit de mauvaises conditions de logement, le taux atteint 40% pour une femme célibataire avec un enfant, et 59% si trois enfants ou plus. De nombreux propriétaires hésitent à leur louer un logement sur la base de préjugés sexistes (doute sur leur solvabilité et leur capacité à entretenir un logement, vulnérabilité supposée). **36% de mères célibataires vivent sous le seuil de pauvreté** et 46% des enfants qui vivent avec leur mère seule sont pauvres. Cela accroît le risque d'expulsion de leur logement.

La séparation conjugale fait fréquemment basculer les femmes sous le seuil de pauvreté. Dans le couple hétérosexuel, les femmes assument les dépenses courantes (alimentation, vêtements...), les hommes qui ont des revenus supérieurs se chargent des investissements (voiture, crédit immobilier si achat). Lors de la séparation, les femmes ne récupèrent pas tout l'argent investi dans la gestion du quotidien tandis que les hommes repartent avec les investissements (d'où le fait qu'ils s'enrichissent dans les séparations au contraire des femmes). **Lors de violences conjugales** (210 000 femmes victimes de violences conjugales, 17% restent sans solution d'hébergement d'après le rapport de la Fondation Abbé Pierre), ce sont surtout les femmes qui **perdent leur logement**. 2 personnes SDF sur cinq sont des femmes (INSEE, 2012) mais elles sont invisibles ; cachées dans des garages, des escaliers, en centre d'hébergement, chez des tiers.

Or, la rue est extrêmement violente, tout particulièrement pour les femmes et les

personnes trans. Une étude européenne de 2021 a montré que les conflits familiaux liés à l'identité sexuelle ou de genre étaient de loin la première cause de sans-abrisme (71 %) chez les LGBTQ+ vivant dans la rue.

En criminalisant les locataires précaires et en accélérant les mises à la rue, en précarisant davantage celles et ceux qui subissent déjà des violences et des inégalités, en ignorant la réalité du rapport de force bailleur-locataire, la loi Kasbarian-Bergé ouvre un boulevard aux abus de pouvoir.

Des agresseurs profiteront de la vulnérabilité économique de certaines pour les exploiter et extorquer des actes sexuels. C'est déjà le cas de nombreux conjoints violents titulaires du bail ou de propriétaires qui offrent des logements contre des paiements en nature.

## WHAT IS THE LAW AND WHAT IS ITS CONTEXT?

This bill goes by the name of "Asile Immigration", and was introduced by Darmanin himself. We talk about "Darmanin's law" because of what the minister represents in terms of racism and islamophobia, but it's his entire fascist policy that needs to be fought, and not just this man, who's just an incarnation of it.

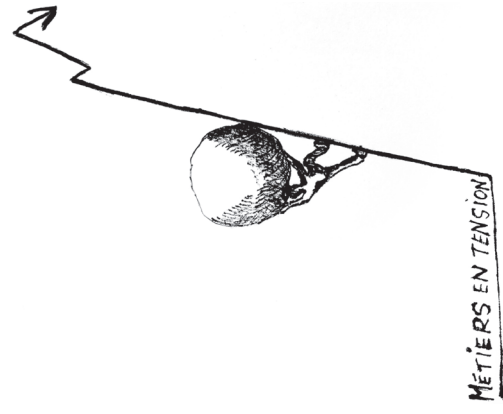
Let's not forget that Darmanin was trained at Action Française (a right-wing extremist group), that he is the current Minister of the Interior, a potential candidate for the next presidential elections and a sexual assaulter. He represents everything we, as feminists, are fighting against, and this bill is part of that fight.

## POLITICAL CONTEXT OF THE LAW:

This bill, which we'll describe in concrete terms later, embodies the standards of "good" and "bad" immigration set by the State. The bad immigration would be men who come to rape women and steal the "good Frenchmen"'s job. With this image, migrant men become the only representatives of patriarchy, and under the guise of fighting against sexual violence, the government further

establishes systemic racism. Good immigration, on the other hand, would be that of women, which we'll come back to in the development of our analysis, as they represent a cheap labor force, particularly in feminized sectors (early childhood, domestic work, maintenance, etc.), enabling "good French women" (read: white, abled and wealthy women) to access better-paid and better-recognized jobs, while other women are exploited.

This law is in the continuum of a flawed immigration and asylum system: hundreds of people are dying as a result of current migration policies. This law worsens an already mortifying situation. The law formalizes a system that the government has been building for years, and accelerates the development of an increasingly racist and security-conscious state, a society of inequality and control. The law is not an isolated project; the government has already normalized systemic racism. Among other things, Darmanin can say without consequence that he wants to "make life impossible for migrants" and that "Marine Le Pen is too soft". Since he has taken office alongside Macron, Darmanin has contributed to the rise of fascist policies, and already has a direct impact on immigration.



We also recognize that we don't decipher the issue of overseas France in this brochure.

We can't talk about Darmanin and racist policies without mentioning Mayotte, Guyana, Guadeloupe, Martinique or Reunion. However, in Grenoble, we are not in touch with the groups of people from overseas departments, who are in the best position to analyze the situation in these departments without falling into racist, paternalistic and colonial analysis. That's why, in order to avoid reproducing this, and because we admit that we're not sufficiently capable of talking about it, we've decided not to offer any analysis on this subject, and in particular on the dynamics between Mayotte and the other islands of the Comoros's archipelago. However, as mentioned above, this brochure is not set in stone, and if any organization wish to add a section on overseas France to this brochure, it is entirely possible, and we can be contacted at our organizations' e-mail addresses.

40% of housing is made of sheet metal on a land where rents have doubled in 3 years. Operations to demolish substandard housing without rehousing people began in October 2021; for a year, a neighborhood was demolished every month. By 2022, 8,000 people had been thrown onto the streets. Operation Wambushu", launched in April 2023 and resumed in May after being suspended by the courts, aimed to evict 20,000 people, demolish 1,000 houses in two months. The results from these demolitions are unverifiable at the time.

## ASSIMILATIONNISME ET FÉMONATIONALISME

**Le fémonationalisme, c'est la réappropriation des rhétoriques féministes à des fins racistes et islamophobes. D'après la féministe Sara R. Farris qui travaille et écrit dessus, il s'agit des "tentatives des partis européens de droite (entre autres) d'intégrer les idéaux féministes dans des campagnes anti-immigrés et anti-Islam".**

musulmane et populaire de la société française. D'une part, cela stigmatise les hommes étrangers, spécifiquement les hommes musulmans, qui incarneraient la masculinité toxique. Et d'autre part, cela détourne l'inaction réelle de l'État sur le traitement des violences sexistes et sexuelles.

Le fémonationalisme crée de nouvelles sanctions en utilisant le droit des femmes. Ce sont toujours les mêmes qui sont visés : les personnes racisé·es, les pauvres, les étrangers. Le gouvernement (incarné par Marlène Schiappa ces dernières années) entretient soigneusement le mythe de l'étranger violent. En 2016 par exemple, la droite réactionnaire a instrumentalisé les événements de Cologne pour justifier que les étrangers étaient tous des violeurs. Cela entraîne une obsession autour de la formation de la police et de l'accroissement de leur présence dans la rue. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles est donc particulièrement centrale dans les politiques fémonationalistes. Il s'agit de protéger les femmes (blanches et racisées) contre la "barbarie" patriarcale supposée de la fraction masculine,

Les personnes migrantes sont surexposées aux violences. Le fémonationalisme établit qui sont les "bonnes victimes" : celles qui dénoncent les hommes de leur communauté pour servir le racisme d'État. La loi Darmanin ajoute qu'un homme qui serait auteur de violences intra-familiales et/ou sexuelles sera automatiquement expulsé. Cela complexifie la dénonciation des violences pour les victimes. C'est un bon exemple du double standard dans le rapport à la prise en charge des violences, qui ne sont traitées sévèrement que lorsqu'elles sont commises par un étranger : on en fait un prétexte pour expulser des hommes étrangers. Un homme blanc peut cependant violer des femmes et occuper un poste de ministre, comme Darmanin nous le démontre.

Tout ceci dans un contexte où les femmes migrantes sont surexposées

We feel it's important to set out some facts about Mayotte, without commenting on them, for the reasons given above and because they speak for themselves: The median wage there is 260 euros, and fonctionnaires sent from metropolitan France are paid 40% more than if they stay in metropolitan France. The law on foreigners is even less respectful of people than in mainland France: at the age of 18, any child born abroad in Mayotte, regardless of his or her situation, automatically becomes an illegal immigrant, which creates a lot of juvenile delinquency for survival.

NOUSTOUSTES38  
NOUSTOUSTES38@GMAIL.COM

GROUPE FÉMINISTE ANTIFASCISTE 38  
[GFA38@RISEUP.NET](mailto:GFA38@RISEUP.NET)

aux violences sexistes et sexuelles précisée à cause du durcissement du droit des étrangers : pour les conjointes de français·es, quitter le foyer est extrêmement compliqué, on impose aux couples de vivre ensemble depuis 4 ans pour prouver leur relation. Les mères d'un enfant français par filiation paternelle doivent justifier de la contribution du parent français à l'éducation et à l'entretien de l'enfant pour conserver leur droit au séjour.

C'est ainsi la double peine si les pères sont absents : avoir la charge de l'enfant seule et perdre son droit au séjour. Les femmes étrangères victimes de violences conjugales en France doivent obtenir une ordonnance de protection extrêmement compliquée à obtenir (sur décision du Préfet) pour pouvoir quitter leur mari et foyer sans perdre leur titre de séjour.

Plusieurs exemples nous montrent comment le droit des femmes et des personnes LGBT est sans cesse utilisé par le Gouvernement pour justifier des lois et polémiques racistes :

↳ Exemple de Mila : jeune fille lesbienne ayant posté une vidéo d'elle où elle insulte les musulmans, qui a reçu en retour des menaces, mais surtout beaucoup de soutien de la part du gouvernement et des médias qui l'ont beaucoup invité sur leurs plateaux : ils soutiennent la lutte contre l'homophobie que quand il s'agit de dénoncer des arabes.

↳ Exemple local à Grenoble : la mairie de Grenoble a mis en place des "Assises de la nuit", qui sont des promenades

en groupe non mixte entre femmes pour "reprendre confiance la nuit dans l'espace publique" : cela assimile la nuit comme seul cadre dangereux pour les femmes et minorisé·e·s de genre. La peur de la nuit est en partie basée sur de la fiction, elle pointe encore et toujours du doigt les mêmes personnes racisées et précaires de certains quartiers qui "craignent".

↳ Exemple d'une femme trans qui a été agressée par des manifestants dans une manif anti-Bouteflika. Article de Valeur Actuelle, qui dit que c'est inadmissible et transphobe ! Encore un soutien contre la transphobie car ça permet de dénoncer des arabes.

## NOTE

This text was written during the spring/summer of 2023. Initially for a public meeting organized by a general assembly whose purpose was to explain the

Darmanin and Kasbarian-Bergé laws. We then led a workshop at the Feminist Assembly in Grenoble with this same text, and in a feminist festival (la Poudrière) in Dijon. This text, now in brochure form, is also enabling the Coordination Féministe, a national feminist network we are part of, to talk about this bill and for all the different feminist organizations to create or join mobilization against this Asylum & Immigration law.

We are not legal experts; this brochure is the result of a feminist and activist reading and analysis of the bill, and the racist and Islamophobic political context in which it is set. Our priority was not so much to explain law's articles in detail as to provide a political analysis of their consequences, detailing in particular their impact on Muslim women.

The discussions we had during the presentations of this text enriched our analysis, and though the brochure is printed we remain open to any feedback, suggestions for additions or improvements to complete it. What's more, this brochure is not an end in itself, but a doorway to a collective reflection on the action we need to take against this bill. There is an urgent need to mobilize collectively against this racist law, which will reinforce the criminalization of undocumented people and Muslims, strengthen their control by the state, justify their confinement, deportation and death.



## Introduction

- ↳ What is the law and what is its context?
- ↳ The Bill

## 1. Who is targeted when we talk about immigration?

## 2. Invoking "Principles of the Republic" and secularism

to exclude Muslim women

## 3. Women migrate too!

## 4. Working conditions and job insecurity

- ↳ Difficult access to work and over-exploitation
- ↳ Economic insecurity limits access to residence permits
- ↳ Economic insecurity limits access to housing

## 5. Assimilationism and femonationalism

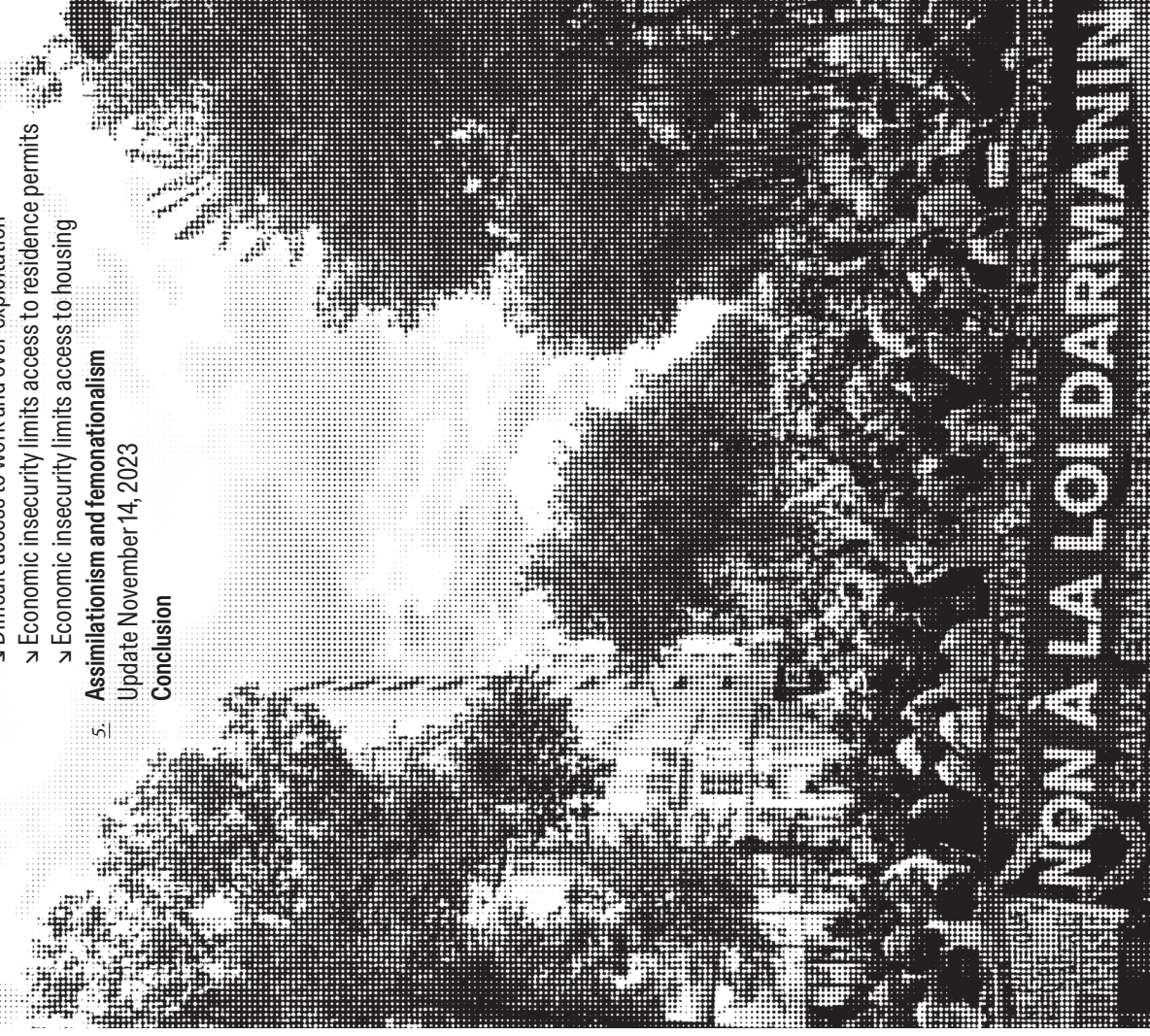
Update November 14, 2023

## Conclusion

# LES SÉNATEURS ET SÉNATRICES ONT VOTÉ LE MARDI 14 NOVEMBRE UN TEXTE ENCORE PLUS INDIGNE QUE CELUI PROPOSÉ PAR DARMANIN. DANS CETTE VERSION DU PROJET DE LOI:

- ↳ L'aide médicale d'Etat est supprimée, seuls les soins d'urgence vitale étant couverts pour les personnes sans titre de séjour
- ↳ Des quotas migratoires sont instaurés
- ↳ Supprimé l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'asile
- ↳ L'article 3 du texte, qui prévoit la régularisation des personnes qui travaillent dans des métiers en tension, est remplacé par une possibilité de régulariser à titre exceptionnel certaines de ces personnes
- ↳ Les protections contre les expulsions des personnes ayant vécu l'essentiel de leur vie en France sont supprimées
- ↳ La délivrance des titres de séjour est conditionnée au respect des " principes de la Républiques ", définis de manière très flous, laissant place à l'arbitraire complet des préfetures
- ↳ L'automatisme de l'accès à la nationalité française pour les personnes nées en France et qui y résident depuis au moins 5 ans à leurs 18 ans est supprimée
- ↳ Les prestations familiales et les allocations d'aide au logement ne pourront être perçues qu'après 5 ans de séjour régulier (avec un titre de séjour)
- ↳ Les personnes étrangères ne peuvent engager les démarches de regroupement familiales pour être rejointes par leur conjointe/conjoint et enfants mineurs qu'après 24 mois de séjour régulier. La famille rejoignant devra justifier d'un niveau suffisant de français et d'une couverture maladie pour chacun de ses membres
- ↳ Le délit de séjour irrégulier est rétabli. Il avait été supprimé en 2012. Depuis, le seul fait d'être en séjour irrégulier ne constituait plus un délit, contrairement au fait de rester sur le territoire après avoir reçu une obligation de quitter le territoire français (OQTF)
- ↳ Les personnes placées en centre de rétention administrative (prisons) ne seront plus libérées en cas de vice de procédure
- ↳ L'expulsion des personnes déboutées de l'asile est accélérée

Le texte dans cette version sera discuté à l'assemblée nationale dans les prochaines semaines, puis voté en commission mixte paritaire. Le gouvernement concentre l'ensemble de ses réactions aux durcissements du Sénat sur la suppression de l'AME, qui sera rétablie à l'assemblée nationale et sert clairement d'écran de fumée pour faire passer les autres atteintes aux droits des personnes.



## CONCLUSION

Cette loi Asile-Immigration va ainsi renforcer le contrat racial, privant d'accès aux droits (logement, travail, santé, papiers) les personnes sans-papier et plus largement les personnes non-blanches. En qualifiant de délit les atteintes aux principes de laïcité, elle justifie le renforcement des contrôles et accroît la stigmatisation des populations non-blanches. Comme dit en introduction, cette loi criminalise toujours plus les personnes sans-papiers et les musulman•es, va renforcer leur contrôle par l'État et justifier leur enfermement, leur expulsion et leur mort. Elle encourage et rend légal l'usage de la délation comme moyen de répression des musulman•es, et nourrit un acharnement toujours plus violent contre les personnes sans-papier, musulmanes, non-blanches.

Il faut garder en tête que cette loi n'est pas seulement là pour "rendre impossible la vie aux migrants", mais également pour rendre la vie impossible aux musulman•es, avec ou sans papiers. Elle complète la loi Séparatiste dans ce qu'il manquait pour disposer d'un réel arsenal législatif visant à les contrôler et les réprimer, et nourrit dans

le débat public et politique un racisme, une xénophobie et une islamophobie toujours plus décomplexé. Il faut réellement s'attendre à ce que les mesures décrites dans le texte de loi soient généralisées à toutes personnes non-blanches en France. Que ce soit par délit de faciès (toute personne non-blanche ou musulmane peut être perçue comme sans-papier) ou parce qu'il s'agit des intentions racistes et islamophobes du gouvernement, et en particulier sur les "atteintes aux principes républicains" (voir partie 2): ce qui vise à travers cette loi "les femmes musulmanes sans-papiers" visera demain les femmes musulmanes en France.

Cette loi rappelle également qu'une personne issue de l'immigration sera à jamais perçue et traitée comme telle, et qu'il s'agit ainsi d'une catégorie sociale créée et entretenue par l'État, et non pas une catégorie juridique ou administrative.

Cette loi va donc justifier les contrôles renforcés aux frontières, l'obsession autour de la formation de la police et de l'accroissement de leur présence

dans les rues, les créations de brigades spécialisées aux frontières et dans les gares, les meurtres de masse dans la Méditerranée, la construction ou l'agrandissement des Centres de Rétention Administrative, les fermetures abusives de mosquées, écoles et associations musulmanes, la criminalisation des imams et toute personne publique musulmane ou perçue comme telle. Comme la loi Séparatisme, elle met à disposition des nouvelles législations permettant de réprimer toujours plus violemment

les collectifs et associations de lutte contre l'islamophobie et les membres de ces collectifs.

C'est pourquoi nous devons, plus que jamais, lutter contre cette loi et toutes les politiques racistes et islamophobes qui n'ont pas attendu Macron et Darmanin pour exister. L'antiracisme et la lutte contre l'islamophobie doivent être centrales dans nos luttes féministes, fondamentalement antifascistes, anti-impérialismes et anticoloniales.